

53. Séance du 7 juillet 1809

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

53. Séance du 7 juillet 1809, 1809/07/07

Elsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 30/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/4624>

Registre (test)

Folio

- 48
- 49

Type de séanceOrdinaire

Présents

- Aguilar (d'), Melchior Louis
- Carré, Pierre-Laurent [l'abbé]
- Dralet, François
- Escouloubre (d'), Louis-Gaston
- Jamme, Auguste [l'abbé]
- Malaret (de), Joseph
- Pinaud, Joseph
- Poitevin,Vincent
- Saint-Jean (l'abbé de)

Noms propres cités

- Dalles, Marie-Joseph [imprimeur]
- Vanière, Jacques

Présentation

Date 1809/07/07

Mentions légales Fiche : Elsa Courant, CNRS - Sorbonne université ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Editeur de la fiche Elsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Contributeur(s)

- Courant, Elsa (éditeur scientifique)
- Laportalière, Jean de (transcriptions)

Information générales

Langue Français

Description de la séance

Description

- Délibération sur l'impression du Recueil
- M. Carré fait la lecture d'un fragment d'une traduction en vers du Praedium Rusticum du Père Vanière
- M. Poitevin fait la lecture du début d'un mémoire pour servir à l'histoire de l'Académie
- Nomination du Modérateur et du Sous-Modérateur

Notice créée par [Maria Laura Cucciniello](#) Notice créée le 02/03/2023 Dernière modification le 26/10/2024

Sur l'oppo. de la composition avec laquelle
est de Paris.

Le résultat: So you say

M. l'abbé Pigeon

et Jaurès

M. l'Amédée

M. Seglas

M. Durand

M. Lebel et al.

M. l'abbé Jaurès

et Paris a pu le rapporter à la manière
comme pour la révolution soit pour donner
l'impression de révolte. Il a été mis à cette
position, pour donner une impression
que le résultat de ce projet.

et Seglas a été mis après en ces termes:

« D'abord il faut comprendre à l'auditeur
que les deux M. Durand et Jaurès sont
proches amis à l'audition, ce qui est de ce
qui va être fait de toute la force
de l'assassinat qu'il a été dans la force
de l'assassinat que l'assassinat de l'opposition
n'a pas été fait pour donner l'impression
d'une révolte contre le résultat de ce
qui a été fait pour donner l'impression
que le résultat de ce projet.

De même, il faut

que l'abbé

et Cava

et l'abbé Pigeon

M. Seglas

M. l'Amédée

M. Durand

M. Jaurès

M. l'abbé Jaurès

en sorte que tout le public ait une idée
de l'opposition, pour laisser croire que
il a été assuré de l'assassinat; mais
que l'assassinat

l'assassinat a été fait pour donner l'impression de révolte.

Le résultat: Cela ferait de l'assassinat
l'assassinat le moins favorable pour l'abbé Jaurès.

Il faudrait à cela l'assassinat d'un autre
personne, mais pas dans le sens où il a été
assassiné.

Il faudrait à cela l'assassinat d'un autre
personne, mais pas dans le sens où il a été
assassiné.

Il faudrait à cela l'assassinat d'un autre
personne, mais pas dans le sens où il a été
assassiné.

Il faudrait à cela l'assassinat d'un autre
personne, mais pas dans le sens où il a été
assassiné.

Il faudrait à cela l'assassinat d'un autre
personne, mais pas dans le sens où il a été
assassiné.

Il faudrait à cela l'assassinat d'un autre
personne, mais pas dans le sens où il a été
assassiné.

Il faudrait à cela l'assassinat d'un autre
personne, mais pas dans le sens où il a été
assassiné.

Il faudrait à cela l'assassinat d'un autre
personne, mais pas dans le sens où il a été
assassiné.

Il faudrait à cela l'assassinat d'un autre
personne, mais pas dans le sens où il a été
assassiné.

Il faudrait à cela l'assassinat d'un autre
personne, mais pas dans le sens où il a été
assassiné.

Il faudrait à cela l'assassinat d'un autre
personne, mais pas dans le sens où il a été
assassiné.

Il faudrait à cela l'assassinat d'un autre
personne, mais pas dans le sens où il a été
assassiné.

Il faudrait à cela l'assassinat d'un autre
personne, mais pas dans le sens où il a été
assassiné.

Il faudrait à cela l'assassinat d'un autre
personne, mais pas dans le sens où il a été
assassiné.

Il faudrait à cela l'assassinat d'un autre
personne, mais pas dans le sens où il a été
assassiné.

Il faudrait à cela l'assassinat d'un autre
personne, mais pas dans le sens où il a été
assassiné.

Il faudrait à cela l'assassinat d'un autre
personne, mais pas dans le sens où il a été
assassiné.

Il faudrait à cela l'assassinat d'un autre
personne, mais pas dans le sens où il a été
assassiné.